

Appel à candidature PLUi : 21 lauréats d'excellence

Publication : 1 décembre 2017



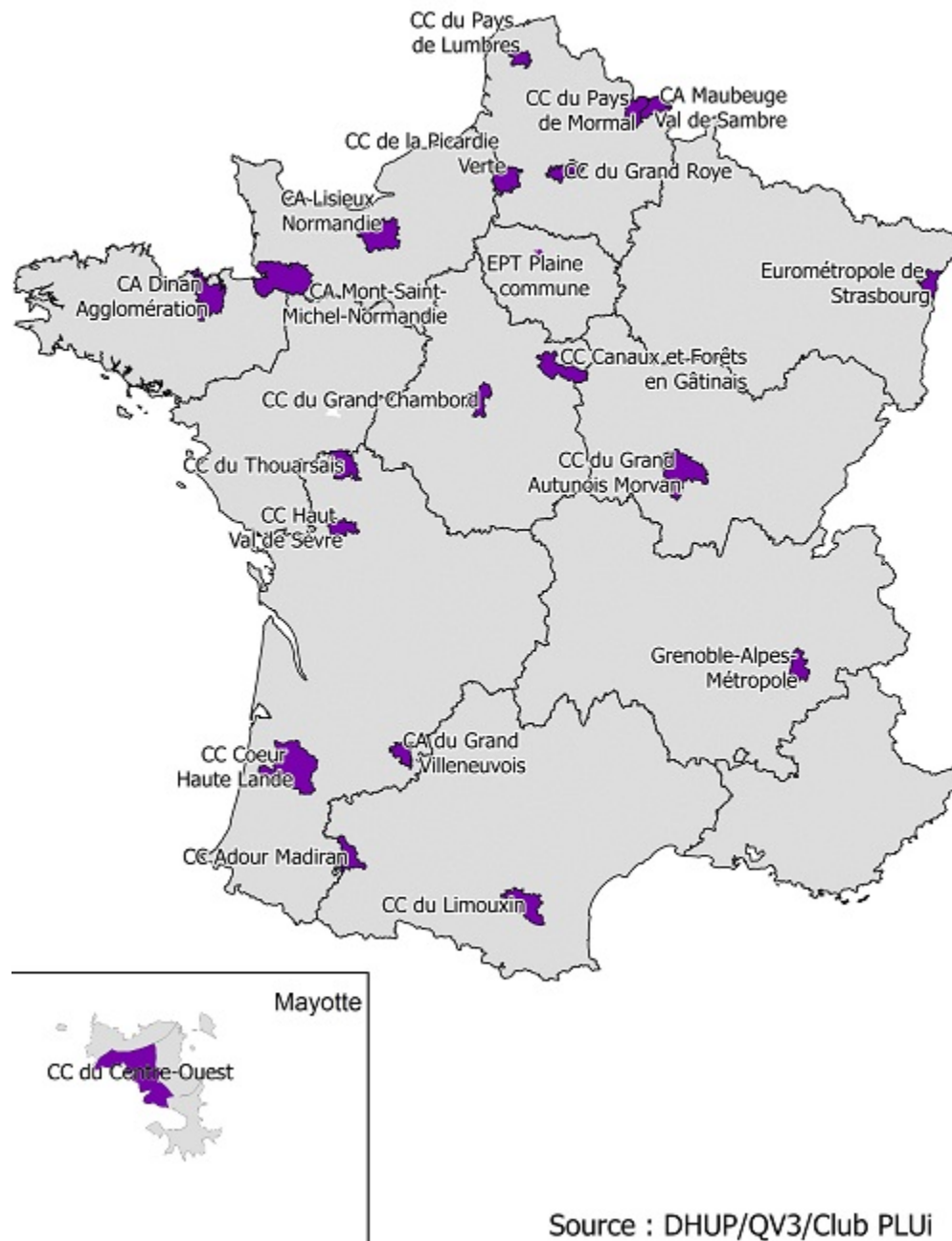
L'édition 2017 de [l'appel à candidature "plan local d'urbanisme intercommunal"](#) (PLUi) du Ministère de la Cohésion des territoires a distingué **21 démarches exemplaires** qui seront récompensées à hauteur de 50 000 euros maximum. En dépit de leurs différences, tous les lauréats attestent de la diversité des défis auxquels sont confrontés les collectivités locales et toutes ont trouvé dans le PLUi une manière originale d'y répondre.

Chaque année depuis 2010, **l'appel à candidatures PLUi du ministère de la Cohésion des territoires, porté par le Club PLUi, accompagne les collectivités territoriales dans l'élaboration de leur plan local d'urbanisme intercommunal.** Alors qu'il y a 7 ans moins d'une dizaine de communautés s'étaient dotées de la compétence PLU, aujourd'hui plus de 550 démarches sont approuvées ou en cours d'élaboration. Cette évolution illustre la prise de conscience des acteurs locaux et leur volonté de se doter d'un outil de planification à l'échelle intercommunale.

Les 21 lauréats incarnent la transformation de la planification opérationnelle et de l'urbanisme de projet en France. Document d'urbanisme opérationnel, le PLUi croise l'ensemble des politiques publiques et assure leur cohérence dans un projet politique global et intégré. Défini à l'échelle intercommunale, il est le garant de la solidarité territoriale entre les communes d'un même territoire. Le PLUi est un levier majeur à disposition des élus pour assurer la mise en œuvre de leur projet politique.

Découvrez ci-dessous les 21 lauréats :

Carte des lauréats de l'appel à candidature PLUi 2017



[Téléchargez le dossier de presse - Lauréats de l'appel à candidatures PLUi 2017](#) (PDF - 862 Ko)

[Téléchargez le communiqué de presse - Lauréats de l'appel à candidatures PLUi 2017](#) (PDF - 296 Ko)

[Visitez le site internet du Club PLUi](#)

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de communes qui permet d'étudier le fonctionnement et les enjeux d'un territoire, de construire un projet de développement respectueux de l'environnement et de le formaliser dans des règles d'utilisation du sol.

Le Club PLUi est un réseau national piloté par le ministère du Logement et de l'Habitat durable qui a vocation à fédérer et à faire travailler ensemble des professionnels en charge de plans locaux d'urbanisme intercommunaux. Le site Club PLUi est un centre de ressources sur le plan local d'urbanisme intercommunal. Vous y trouverez des fiches méthodologiques, des éclairages juridiques ainsi que des actualités sur les PLUi.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires